

Réunion du Conseil Municipal du 27 juillet 2018

Absents avec procuration : Mme FILLEUL et Messieurs TAMISIER, JUGIEAU, TERMINIERE

Absents sans procuration : Mme DURRANT et M. HERAUD

La séance est ouverte à 20h30.

1 – Réflexion sur les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes

M. Le Maire indique qu'il serait bon de réfléchir aux nouveaux tarifs de location. Actuellement, pour les habitants et les résidents de la commune, le montant pour le week-end est de 120 €. Pour les personnes extérieures à la commune, le montant est de 180 €. La nouvelle salle aura 2 configurations : soit 1 grande salle pouvant accueillir environ 250 personnes ou 1 autre plus petite avec une capacité d'accueil de 120 personnes. Un débat s'installe et il en ressort que M. Le Maire demande à tous les conseillers d'y réfléchir afin d'en décider ultérieurement.

2 – Demande d'une subvention communale par l'association ASONANCIA

L'association ASONANCIA organisera un concert dans notre église le samedi 20 octobre 2018 à 20h30 et sollicite une subvention communale de 400 € afin de mener à bien ce projet. Le Conseil valide cette demande.

3 – Validation du lot 4b serrurerie

L'entreprise de serrurerie Thomas avait répondu à l'appel d'offres du lot serrurerie pour les travaux d'agrandissement de la salle des fêtes. Leur proposition s'était trouvée infructueuse en raison de son chiffrage trop élevé. La Municipalité avec l'appui de l'architecte a réfléchi à une solution moins coûteuse et qui resterait en harmonie avec le bâtiment. L'entreprise Thomas a rechiffré dans ce sens et a présenté un devis d'un montant de 24 690 € H.T., déjà validé par la commission communale d'appel d'offres du 18 juin 2018. Le Conseil valide le choix de la commission.

4 – Demande d'acquisition de terrain par M. et Mme MAUBRUN Raymond

M. Le Maire présente la requête de M. et Mme MAUBRUN Raymond concernant une partie de chemin communal qui est en amorce sur leur propriété. Ces derniers désirent acquérir cette portion de terrain afin de délimiter au mieux leur propriété. Le Conseil décide de leur vendre à l'euro symbolique sachant que les frais dûs pour cette transaction seront à la charge des conjoints Maubrun. Le Conseil mandate M. Le Maire afin de réaliser l'enquête publique et l'autorise à signer tous les documents afférents à cette affaire.

5 – Questions diverses

a) Emploi saisonnier de M. Eric NEUVILLE

Suite au départ de M. BABOUOT en date du 15 juin 2018, M. NEUVILLE a été embauché en CDD pour le remplacer, du 1^{er} juillet au 31 octobre 2018.

b) Monstres

Le ramassage de la ferraille aura lieu le jeudi 30 août 2018.

Il est demandé de se faire inscrire en mairie.

Dorénavant, M. Bruno LOTTE n'est plus autorisé à ramasser tout ce qui est « électroménager » : réfrigérateur, congélateur, machine à laver...Ces appareils doivent être déposés en déchetterie par vos propres soins.

c) Congés de la secrétaire de mairie

La Mairie d'ECURAS sera fermée

du lundi 06 août au vendredi 24 août 2018 inclus.

Reprise le lundi 27 août 2018.

Une permanence sera assurée les vendredis matins de 9h à 12h.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire, M. Denis DONNARY

